



Charte de valeurs et de fonctionnement

La présente charte fixe le cadre de fonctionnement d'un mouvement citoyen dans la commune de Bures-sur-Yvette.

S'inscrire dans une démarche de démocratie coopérative et permanente

Notre projet **Ensemble pour Bures**, s'inspire de villes ou villages¹ où a été mise en place une gouvernance municipale collégiale et coopérative impliquant fortement les citoyens dans toutes les décisions.

Les objectifs de notre mouvement citoyen sont :

- Développer une vision à long terme pour le territoire.
- Impliquer un maximum d'habitants dans la co-construction du projet municipal.
- Promouvoir un mode de fonctionnement au sein de la municipalité fondé sur une gouvernance collégiale et participative.
- Promouvoir les valeurs d'Ensemble pour Bures à la Communauté d'agglomération Paris-Saclay dans un esprit de coopération.

Porter des valeurs humaines, sociales, environnementales, démocratiques, pour le bien-être de tous

- **La démocratie par les habitants, un pouvoir partagé** : Les habitants doivent être impliqués dans l'élaboration des idées et des projets, la construction des solutions, les prises de décisions et leur mise en œuvre dans le cadre communal et intercommunal. Nous travaillerons à élaborer avec les habitants des projets servant le bien commun et l'intérêt général que nos élus s'efforceront d'appuyer au sein de l'équipe municipale
- **Solidarité et justice sociale** : la municipalité sur son périmètre de responsabilité, a le devoir d'apporter les moyens d'accès aux ressources matérielles, sociales et culturelles nécessaires pour assurer à tous les habitants une vie digne, la sécurité, la protection des plus vulnérables. Au-delà de ce périmètre de plus en plus contraint, elle doit aussi selon nous impulser et accompagner les actions des habitants pour préserver et développer les services publics, accroître la solidarité et la coopération. Nous accompagnerons et défendrons toute action allant dans ce sens.
- **Transition écologique** : c'est pour nous une urgence et une priorité : dans tous ses projets, l'action municipale doit intégrer les critères environnementaux et climatiques, pour favoriser l'autonomie énergétique et l'autosuffisance alimentaire et tendre vers la neutralité carbone à l'échelle de la ville. Avec les associations, la municipalité et les citoyens nous œuvrerons à préserver les ressources naturelles et la biodiversité.

1 par exemple, tels que Kingersheim (68), et Les Molières (91), labelledemocratie, etc.

- **Vivre en commun** : la qualité des relations entre ses habitants est essentielle pour faire vivre la démocratie coopérative. Nous nous donnons pour mission de porter et développer les valeurs de civisme, bienveillance, tolérance, inclusion, respect des autres et de soi-même, responsabilités individuelle et collective, notamment à l'égard des générations futures, et de créer des opportunités de « faire ensemble » pour les buressoises et les buressois. Nous voulons une ville ouverte favorisant une réelle mixité sociale.

Pour le collectif, partager des principes d'organisation pour coopérer

- **Egalité** : Nous privilégions les démarches de coopération, d'apprentissage en commun qui enrichissent le débat. L'ambition de cette formation réciproque est de favoriser la prise de responsabilité de chacun grâce aux méthodes d'« Education populaire ».
- **Responsabilité collective, horizontalité, autonomie** : Le fonctionnement du collectif est horizontal. Chacun est responsable de la réussite collective. Pour éviter tout accaparement des responsabilités nous proposerons que chaque rôle/fonction soit tenu(e) par un binôme ou un trinôme renouvelé régulièrement par partie, dans le respect de la parité.
- **Ouverture, transparence et accessibilité** : l'intégration de nouveaux membres sera favorisée. Nous communiquerons clairement sur les processus de prise de décision et donnerons accès à tous à l'information.
- **Bienveillance** : nous nous engageons à faire preuve de sincérité, d'empathie et de respect des différences.
- **Indépendance** : nous sommes un collectif citoyen indépendant. Attachés aux principes de laïcité, nous veillons à ce que chacun puisse s'y engager, indépendamment de son appartenance ou non à un parti ou mouvement politique, à une organisation syndicale ou confessionnelle. Nous ne revendiquons le soutien d'aucune organisation.

Adopter un fonctionnement ouvert et horizontal pour le collectif

- Sont membres du collectif « Ensemble pour Bures » les signataires de cette charte qui s'engagent pour construire et porter le projet citoyen du collectif, et soutenir les élus issus de leur rang qui y contribuent.
- Les décisions importantes sont prises lors des Assemblées Citoyennes, notamment la création des groupes thématiques
- Chaque membre peut participer aux assemblées citoyennes et s'investir dans des groupes thématiques. Ceux-ci tiendront l'ensemble des membres du collectif informé de leurs travaux et propositions.
- Un groupe de coordination, ouvert à tous, assure le lien entre les groupes thématiques et se charge de l'organisation logistique de la vie du collectif. Le groupe de coordination ne peut pas prendre de décision importante sans consulter l'ensemble des membres.

Engagement

En tant que membre du collectif citoyen **Ensemble pour Bures**, je reconnais avoir lu et accepte la présente charte.

Prénom, NOM, date, signature :